

24 MAI 2014 HOMMAGE À LA COMMUNE DE PARIS Manifestation au mur des Fédérés



PARTI OUVRIER INDÉPENDANT
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris
Tél. : 01 48 01 85 85
E-mail : poi@fr.oleane.com -
Site : parti-ouvrier-independant.fr





LA SEMAINE SANGLANTE

Paroles de Jean-Baptiste Clément 1871
Sur l'air du « Chant des paysans » de Pierre Dupont

Sauf des mouchards et des gendarmes, on ne voit plus par les chemins
Que des vieillards tristes en larmes, des veuves et des orphelins.
Paris suinte la misère, les heureux même sont tremblants,
La mode est au Conseil de guerre et les pavés sont tout sanglants

REFRAIN

Où, mais...ça branle dans le manche,
Les mauvais jours finiront
Et gare à la revanche
Quand tous les pauvres s'y mettront
Quand tous les pauvres s'y mettront !

On traque, on enchaîne, on fusille tout ce qu'on ramasse au hasard
La mère à côté de sa fille, l'enfant dans les bras du vieillard.
Les châtiments du drapeau rouge sont remplacés par la terreur
De tous les chenapans de bouge, valets de rois et d'empereurs.

REFRAIN

Demain les gens de la police reflleuriront sur le trottoir,
Fiers de leurs états de service et le pistolet en sautoir.
Sans pain, sans travail et sans armes, nous allons être gouvernés
Par des mouchards et des gendarmes, des sabre-peuple et des curés.

REFRAIN

Le peuple au collier de misère sera-t-il donc toujours rivé ?
Jusques à quand les gens de guerre tiendront-ils le haut du pavé ?
Jusques à quand la sainte clique nous croira-t-elle un vil bétail ?
A quand, enfin, la République de la justice et du travail ?

REFRAIN



Manifestation au mur des Fédérés - 24 mai 2014

“Le Parti ouvrier indépendant a convoqué ce rassemblement pour rendre hommage à la Commune de Paris, devant ce mur des Fédérés où, voilà 143 ans, les derniers Communards ont été fusillés par la réaction versaillaise. Nous allons donner la parole à plusieurs camarades au nom du parti, et c’est d’abord au camarade Guy Gonsse, militant dans le Val-de-Marne, syndicaliste dans la Fonction publique territoriale, membre du POI, que je donne la parole.”

“Pour la première fois dans l’histoire, la classe ouvrière s’était emparée du pouvoir politique” ...



Guy Gonsse, militant dans le Val-de-Marne, syndicaliste dans la fonction publique territoriale, membre du POI.

“La Commune de Paris fut l’événement le plus glorieux et le plus terrible dans les annales du prolétariat. Pour la première fois

dans l’histoire, la classe ouvrière s’était emparée du pouvoir politique. Ce fut un rêve court, écrasé dans le sang, que nous n’oublions jamais : les principes de la Commune sont éternels, et ne peuvent être détruits. Ils sont toujours à l’ordre du jour, aussi longtemps que la classe ouvrière n’aura pas conquis sa libération.

La Commune de Paris de 1871 fut composée de conseillers municipaux, ouvriers ou représentants connus des ouvriers et de la classe ouvrière, élus au suffrage universel, responsables et révocables à tout moment. Depuis les membres de la commune jusqu’au bas de l’échelle, la fonction publique devait être assurée pour un salaire d’ouvrier. Les services publics devinrent la propriété de la Commune, tant du point de vue municipal que du point de vue général. L’instruction devint ainsi accessible à tous et laïque.

La Commune n’eut malheureusement pas le temps de développer son esquisse d’organisation nationale, à savoir que la commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne.

Depuis, que de chemin parcouru en sens inverse, que de reniements de la démocratie de la part des pouvoirs successifs, que de volonté d’éloigner les citoyens des centres de décision, que de volonté de détruire les services publics, que de volonté de détruire les fonctionnaires...

Cette volonté se décline sous plusieurs aspects :

— l’attaque contre la réalité communale et départementale ;

— la destruction programmée des acquis de solidarité issus des propositions du Conseil national de la Résistance, la Sécu et les retraites ;

— l’attaque sans précédent contre les conventions collectives et les statuts des personnels du service public, avec, entre autres, l’accord national interprofessionnel (ANI).

Concrètement, les lois de décentralisation Hollande-Valls sont un élément de destruction massive. Elles représentent la transcription territoriale de l’asservissement à la troïka, l’Union européenne, au Fonds monétaire international et aux banques centrales européennes qui exigent et imposent l’austérité.

Dans les plus de 50 milliards d’économies du gouvernement Hollande-Valls, on trouve la réduction des dotations aux collectivités de 1,5 milliard trois ans de suite, à quoi il faut ajouter 10 milliards avant 2017.

Les conséquences en sont nombreuses. Elles visent en particulier les agents publics. La loi obligerait les collectivités à “mutualiser” leurs services dans des intercommunalités forcées comme la “métropole du Grand Paris”. Mutualiser, c’est quoi ? C’est mettre à la disposition de la métropole les services et les personnels. Les agents seraient employés par une “entité” qu’ils ne connaîtront pas, qu’ils ne verront pas, mais qui les “évaluera”. Cela signifierait aussi moins de personnels, moins de recrutement, et sûrement pas de recrutement statutaire. Les personnels précaires jouent le rôle de “variable d’ajustement budgétaire”. Les parcours professionnels de tous les agents deviendraient plus qu’incertains. Il s’agit de faire plier les collectivités ainsi que leurs agents. C’est ce qu’ont décidé le gouvernement et le président de la République.

Avec la métropole, plusieurs centaines de milliers d'agents de Paris et des trois départements qui l'entourent seraient confrontés à la mobilité forcée, sans garantie du maintien de leur situation antérieure, et menacés par les suppressions d'emploi. Imaginez les conséquences engendrées dans leur cadre de vie et les difficultés auxquelles ils devraient faire face. Leur pouvoir d'achat serait encore amputé. Ils ne seraient même pas sûrs de conserver les avantages acquis localement, parfois de haute lutte.

Pour ceux qui l'ignoreraient, je précise qu'un agent qui commence dans une collectivité commence au Smic. C'est le cas pour trois quarts des agents des communes. Nous ne sommes pas des "nantis". Quand on sait que certains agents communaux vivent dans leur voiture, que le nombre des surendettés ne cesse de croître, que le gouvernement a décidé de geler, pour une durée indéterminée, le salaire des fonctionnaires, vous comprendrez notre colère et pourquoi la mobilisation est à l'ordre du jour. Les grèves et manifestations du 15 mai n'étaient qu'un avertissement.

Nous devons, nous responsables, par des assemblées générales et par la discussion, organiser la riposte pour la défense de nos services publics, de nos statuts, de nos salaires, de nos pensions. C'est d'autant plus urgent que la future loi de décentralisation prévoit de mettre en place des maisons de services au public, gérées par des agents publics, mais aussi par le privé.

C'est ça, la libre concurrence. Nous n'en voulons pas.

Les révolutionnaires de 1789 fondaient l'égalité en droit des citoyens sur la constitution de la nation, dans le cadre de laquelle la République une, indivisible et laïque s'appuyait sur les communes et les départements pour garantir cette égalité.

Le gouvernement, l'Union européenne et ses traités voudraient imposer la concurrence libre et non faussée à tous les niveaux, et faire exploser le cadre national en développant cette concurrence entre les territoires.

Eh bien, nous, nous disons non ! Non au pacte de responsabilité, non à l'austérité ! Pour combattre la politique antisociale du gouvernement, l'unité et la résistance sont indispensables.

Il nous appartient à nous, Parti ouvrier indépendant, d'intervenir activement dans les événements : à chaque instant, évaluer concrètement comment se dispose la noire réaction, partir de l'état d'esprit des masses pour déterminer ainsi le moment le plus favorable à l'action décisive.

Et ainsi, nous n'oublions pas la Commune. C'est pour le gouvernement de la Commune, pour le gouvernement ouvrier que combat le Parti ouvrier indépendant. Vive la Commune ! »

"Chaque fois que la Sécurité sociale a été attaquée, en 1968, 1995, la classe ouvrière a riposté" ...



Nicole Bernard,
membre du POI à Paris
et militante syndicale
à la Sécurité sociale.

"Cinquante milliards au moins de coupes, dont 21 milliards sur les soins et les retraites. Cinquante milliards, ça a l'air un peu abstrait, mais c'est très concret :

— Interdiction pour les médecins de prescrire autre chose que des génériques sous peine de sanctions, interdiction de garder les malades opérés à l'hôpital, ils appellent cela "la chirurgie ambulatoire". Le père d'un adhérent, âgé de 91 ans, a été renvoyé chez lui quarante-huit heures après une opération lourde à la carotide.

— Des prestations familiales passées au rabot, alors que les salaires sont bloqués et que le chômage augmente.

— Une seule prime à la naissance, car, dit M^{me} Touraine (qui a le plus gros patrimoine personnel du Conseil des ministres), « *quand on a plusieurs enfants, ils se passent le landau* ». Maintien des franchises, du forfait

hospitalier, suppression des centres de Sécurité sociale. C'est la guerre. C'est la guerre des exploiters contre les exploités. C'est la guerre des versaillais contre les ouvriers.

« *On ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens* », lance le Premier ministre. C'est donc au nom de la dette que le gouvernement a entrepris de mettre à genoux notre système de Sécurité sociale. Mais la Sécurité sociale n'a pas de dette ! La Sécurité sociale ne doit de l'argent à personne ! Ce sont les patrons qui doivent de l'argent, et pas qu'un peu. Quatre cents milliards d'euros détournés depuis 1991. La Sécurité sociale n'a pas de dette, mais les patrons veulent la liquider.

« *La question clé* », dit la Commission européenne, « *c'est celle de la réduction de l'écart entre le coût salarial total d'une part et la rémunération nette des salariés d'autre part* ». Vous l'avez compris, il s'agit des cotisations sociales. C'est le credo de la Commission européenne, de l'Union européenne, en guerre contre les peuples.

Et cela au nom, nous dit-on, de l'emploi.

Alors je vais vous donner trois chiffres. Accrochez-vous pour les retenir, il le faut ! Si l'on fait le calcul du coût d'exonération par emploi prétendument créé, on ar-

rive à : chaque emploi a coûté 75 000 euros ; 25 000 euros pour rémunérer le salarié, les taxes et charges diverses, 50 000 euros pour augmenter les profits !

Ces chiffres-là, camarades, ce n'est pas moi qui les ai trouvés. C'est le député PS Guedj, dans son rapport parlementaire. Donc, sur les 75 000 euros, il y en a deux tiers pour les profits. Et on nous parle "d'emploi" ? C'est un pillage sans freins, et ça ne leur suffira jamais. Quatre cents milliards depuis 1991, 10 milliards en moins prévus pour les cotisations d'allocations familiales, des milliards en moins pour les cotisations accident du travail...

Il faudrait revenir à avant 1945, comme l'exige Kessler, représentant des assurances privées.

Et ce n'est pas un hasard si Kessler a été le porte-parole du patronat. Car qui gagne à la baisse du régime obligatoire, sinon les assurances complémentaires, sinon les assurances privées ? Et le patronat veut gagner sur les deux terrains : diminution et torpillage du salaire différé, et développement des assurances privées. Voilà ce qu'ils voudraient.

Le Parti ouvrier indépendant, fondé sur la reconnaissance de la lutte de classe, n'est pas là pour constater les dégâts et dénoncer les coupables. Il est là pour combattre pour l'union des exploités contre les exploités. Et je suis confiante, car un fait est certain : chaque fois que la Sécurité sociale a été attaquée, en 1968, 1995, la classe ouvrière a riposté. Oui, la Sécu a été amoindrie et ébréchée, mais elle est encore debout par la seule action des salariés, de la classe ouvrière, entraînant la jeunesse et toute la population.

Les salariés, avec toute la population, sont attachés à la Sécurité sociale, car nous avons eu du mal à l'obtenir. Oui, on peut dire que la Sécurité sociale, c'est nous, les salariés, qui l'avons arrachée. Des grèves du Creusot de 1871 pour obtenir la gestion de la Caisse de secours, aux grèves des mineurs, des cheminots, cela n'a jamais cessé. Classe contre classe. Et il a fallu la mobilisation révolutionnaire de 1944-1945 pour que soit imposé l'article 1 de l'ordonnance du 4 octobre 1945, que je vous invite à apprendre par cœur :

"Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain."



Des garanties contre les risques de toute nature !

Cet article 1 a permis la généralisation de la Sécurité sociale à toute la population, sur la base d'une mobilisation révolutionnaire que la direction du PCF a réussi à casser avant qu'elle ne réussisse à mettre à bas l'ordre des versaillais.

Mais personne n'a pu empêcher la classe ouvrière de conquérir le régime national obligatoire, qui fait que, contrairement aux assurances privées, les droits sont les mêmes pour tous. La seule différence, c'est l'état de santé.

Personne n'a pu empêcher la classe ouvrière de conquérir l'organisation nationale de la solidarité, qui fait que celui qui reçoit n'a de dette envers personne.

A chaque étape, il faut le dire, on a vu s'affronter les salariés, leurs organisations, et le gouvernement tripartite issu du Conseil national de la Résistance, qui a séparé les allocations familiales des caisses primaires, et qui a fait rentrer les patrons dans les Conseils des caisses.

Le soulèvement des exploités contre les exploités a imposé le cadre dans lequel nous vivons toujours, le cadre qu'ils voudraient aujourd'hui liquider, le cadre que nous défendons bec et ongles.

Il s'est passé quelque chose le 18 mars : 15 000 agents de la Sécurité sociale de toute la France ont défilé à Paris avec l'appui des confédérations CGT et FO. Et cela aussi, il a fallu l'arracher.

Mais le gouvernement continue. Hollande a décidé que les patrons seraient exonérés de leurs cotisations "accident du travail" pour tous les salariés au Smic. Or la cotisation accident du travail est calculée en fonction du nombre d'accidents du travail dans la branche et dans l'entreprise. Depuis 1945, la cotisation accident du travail sanctionne les patrons qui ne prennent pas assez de mesures de santé. S'il n'y a plus à la payer, alors il n'y a plus à s'en faire.

C'est la Sécurité sociale, aussi, qui protège les salariés face aux accidents du travail.

Parce que, quand l'employeur ne veut pas faire de déclaration, et cela arrive souvent, le salarié va à la Sécurité sociale, il fait la déclaration, la Sécurité sociale fait une enquête et prévient l'inspection du travail. C'est ça, la Sécurité sociale. C'est le rempart, le bouclier contre les versaillais de toujours.

L'attaque continue. La question qui taraude les employés de la Sécurité sociale, comme tous les salariés, c'est : y a-t-il une autre solution que la grève, la grève pour obtenir satisfaction ? Mais pour ça, sur qui, sur quoi peut-on compter ?

C'est pour cela que nous sommes aujourd'hui réunis au mur des Fédérés. Pour mener, à la place qui est la nôtre, le combat des communards contre les versaillais, le combat des exploités contre les exploités, le combat de la vie ! Vive la Commune des Paris ! L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

"La défense et la reconquête de la démocratie est pour nous indissociable de son contenu social"...



**Daniel Gluckstein,
secrétaire national
du Parti
ouvrier indépendant**

"Avant de poursuivre cette réflexion et cette discussion sur l'actualité de la Commune, il nous revient de saluer la mémoire des 30 000 à 40 000 communards assassinés, exécutés dans la seule Semaine sanglante, du 21 au 28 mai 1871. Les communards ont concentré contre eux la haine, la fureur, la violence, car ils avaient osé, dans un court laps de temps :

— remettre en marche les ateliers et entreprises abandonnés par les patrons ;

— décréter le moratoire des dettes, le blocage des loyers ;

— supprimer des amendes et retenues sur les salaires ouvriers ;

— abolir le travail de nuit dans les boulangeries ;

— séparer l'école de l'Eglise ;

— prendre les mesures de développement de l'instruction publique ;

— instaurer le gouvernement à bon marché.

Et surtout, la Commune avait osé, pour cela, s'en prendre aux sacro-saintes institutions de l'Etat, en décrétant, dans ses premières mesures, la suppression de l'armée permanente, en décrétant l'éligibilité et la révocabilité de l'ensemble des fonctionnaires.

Elle avait entrepris une transformation en profondeur, qu'aucun mouvement révolutionnaire ouvrier n'avait osé jusque-là : elle avait entrepris de démanteler l'Etat, cette machine d'oppression d'une classe par une autre. Elle avait entrepris de le briser.

Déjà, cet Etat commençait à ne plus être l'Etat. Cette leçon de la Commune a marqué un tournant définitif dans toute l'histoire du mouvement ouvrier mondial.

Cette leçon, c'est que la classe ouvrière ne peut se contenter de prendre telle quelle la machine de l'Etat pour tenter de la faire fonctionner à son propre compte.

Combien est d'actualité cette leçon de la Commune de Paris, aujourd'hui 24 mai 2014, dans ce pays, quand les prétendus socialistes et leurs alliés de gauche, se coulant dans les institutions de la V^e République, se plaisent à en faire fonctionner les rouages les plus antidémocratiques, les plus bonapartistes.

Quelle leçon, quand aujourd'hui même, avec la réforme territoriale prétendant démanteler les institutions démocratiques que sont la commune et le département, on voit l'ensemble des dirigeants des partis dits "de gauche" s'inscrire dans les "Missions de préfiguration" de la métropole du Grand Paris, c'est-à-dire qu'ils ne se contentent pas d'accompagner, mais se font les candidats à la mise en œuvre de la destruction de la démocratie et de la République !

Quelle leçon, quand aujourd'hui, 24 mai, comme c'est le cas depuis des semaines, dans un parfait consensus, les uns et les autres martèlent un même refrain : "*Votez ce que vous voulez le 25 mai, mais surtout, votez*". Consensus qui fait que de l'extrême droite à l'extrême gauche, il n'y a qu'un ennemi : l'abstentionniste. Un seul à qui il faut faire rendre gorge, qu'il faut convaincre par tous les procédés possibles, à qui l'on dit : "*Pense ce que tu veux, critique, proteste, mais participe, met ton bulletin dans l'urne*" pour légitimer ainsi ces institutions de l'Union européenne.

Camarades, s'agissant de l'Europe, on nous permettra ici de saluer particulièrement la mémoire de l'ouvrier hongrois ayant longtemps vécu en Allemagne avant de devenir délégué du Travail de la Commune de Paris, l'ouvrier hongrois Léo Fränkel. De saluer particulièrement la mémoire des militants polonais Dombrowski et Wroblewski, désignés chefs militaires de la Commune de Paris.

En 1871, l'union des prolétaires d'Europe n'avait besoin, pour être proclamée ici à Paris, ni de traités, ni de directives, ni d'une bureaucratie de 40 000 fonctionnaires grassement payés à Bruxelles. Cette union des prolétaires d'Europe n'avait besoin ni d'une Banque centrale européenne, ni de diktats, ni de sanctions. Elle a d'emblée bénéficié du soutien et de la solidarité des travailleurs d'Allemagne, de Grande-Bretagne, et de toute l'Europe, parce que d'emblée, la Commune de Paris s'est imposée comme la patrie commune des prolétaires du monde entier,

engagés avec elle et à ses côtés dans la guerre de classe contre Versailles ; tandis que de l'autre côté de la barrière de classe, les féodaux et hobereaux prussiens et la bourgeoisie française, ennemis hier, eurent tôt fait de se réconcilier contre leur ennemi commun : la classe ouvrière de France et d'Europe.

Aujourd'hui, camarades, l'acharnement consensuel contre les abstentionnistes a une signification de classe. Quelles que soient les opinions des uns et des autres, il vise à dire que la dictature des traités, de l'euro, du Parlement européen, en un mot la dictature du capital financier, doit s'imposer à tous.

Nous le savons, les gouvernements successifs dans ce pays, de gauche ou de droite, se sont tous inscrits dans le même moule des diktats et des traités de l'Union européenne. Cela est vrai en France comme dans chacun des vingt-huit pays appartenant à l'Union européenne.

En ce sens, le combat engagé dans chaque pays contre les pactes d'austérité, le combat à l'ordre du jour dans ce pays pour balayer le pacte de responsabilité, pour l'unité de la classe ouvrière dans le « tous ensemble » et la grève générale, pose comme question politique concrète la nécessité de briser ce carcan de l'Union européenne.

Pour notre part, nous ne critiquons pas ceux qui feront le choix d'aller voter, mais nous prenons la responsabilité de dire : l'abstention massive est légitime. L'abstention massive est positive, car elle souligne la nécessité de briser le carcan des institutions de l'Union européenne.

Parce qu'elle met à l'ordre du jour le démantèlement de tous les traités, de Maastricht au TSCG, en passant par ceux de Lisbonne et d'Amsterdam. Parce qu'elle exprime

la nécessité de soustraire les organisations ouvrières à l'extraordinaire pression qui voudrait les subordonner aux pactes dictés par Bruxelles.

Parce qu'elle souligne l'urgente nécessité, non seulement de l'action commune des travailleurs et des peuples d'Europe, mais de l'édification d'une véritable union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe, débarrassés du carcan destructeur de ces traités.

Il est plus que symbolique que nous soyons amenés à aujourd'hui à saluer la Commune de Paris au moment où ce gouvernement prétendument socialiste entame sa réforme territoriale. Le camarade l'a dit avant moi, il s'agit de porter le coup de grâce aux communes et aux départements.

Si la Commune de Paris s'est appelée commune, ce n'est pas par accident. C'est dans une revendication explicite de la Constitution de 1793, héritage de la révolution de 1789, Constitution qui faisait de la libre administration communale et de la libre administration des départements le chaînon de base de la démocratie politique.

La Commune de Paris fut à la fois la forme supérieure de la démocratie directe, mais aussi le fil qui relie la révolution démocratique de 1789-1793 à la révolution sociale, à l'ordre du jour en cette fin de XIX^e siècle et bien sûr jusqu'à aujourd'hui. Au moment où il est de bon ton de dénoncer le prétendu "millefeuille territorial", la commune librement administrée, c'est la cellule de base de la centralisation de la démocratie politique.

Marx a écrit : *"L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée par la constitution communale."*





Et un militant révolutionnaire dont on peut ne pas partager les opinions, mais qu'on ne soupçonnera pas d'être hostile à la centralisation de l'Etat, Lénine, a écrit à propos de la Commune qu'elle *"a montré la possibilité d'un centralisme volontaire, d'une union volontaire des communes en nation, d'une fusion volontaire des communes prolétariennes en vue de la destruction de la machine de l'Etat bourgeois."*

Camarades, dans notre Parti ouvrier indépendant, nous nous sommes engagés de façon inconditionnelle, dans le combat d'unité, avec des élus de toutes tendances, pour la défense des communes, des départements, de la forme républicaine des institutions. Cela a une signification à la fois historique et sociale.

Historique, parce que nous comprenons que l'acharnement à détruire les départements et les communes, c'est la volonté de revenir à l'Ancien Régime, avec ses provinces et ses baronnies, de détruire l'unité des droits de la classe ouvrière, l'unité de la classe ouvrière et ses institutions, c'est la volonté de briser l'unité de la Sécurité sociale, de territorialiser l'école publique, de régionaliser les droits ouvriers. En un mot de mettre en œuvre l'Europe des régions.

Mais cette défense des libertés communales, des départements et des communes, qui pose la question de la défense et de la reconquête de la démocratie, est pour nous indissociable de son contenu social. C'est la Commune de Paris, c'est-à-dire le mouvement d'émancipation de la classe ouvrière, qui a donné tout leur contenu aux acquis démocratiques de la révolution de 1789-1793.

Marx disait encore : *"La seule République possible en France et en Europe est une République sociale, c'est-à-dire une République qui enlèvera à la classe des capitalistes l'appareil d'Etat et le remplacera par la Commune."*

De même, aujourd'hui, le combat des élus, le combat de tous les militants attachés à la démocratie et à la République pour défendre et préserver les départements et les communes, est appelé inévitablement à converger avec le mouvement propre de la classe ouvrière pour ses revendications, pour le "tous ensemble".

Et ce mouvement convergent jettera les bases non seulement d'un mouvement d'ensemble qui bloquera la politique du gouvernement, mais au-delà, les bases des premiers éléments de ce qui sera, sous une forme que nous ne pouvons prévoir, la fusion et la convergence de toutes les formes de représentation politique de la démocratie, mais aussi de toutes les formes de la représentation politique de la classe ouvrière en lutte, dans les comités, dans les conseils, jetant les bases d'une authentique Assemblée constituante, par laquelle le peuple travailleur sera amené à définir lui-même le contenu de la démocratie.

Mais pour cela, comme l'a fait la Commune de Paris, il faudra briser le carcan des institutions, de l'Union européenne.

Nous n'en faisons une condition ni pour le combat de front unique avec des militants de toutes tendances pour l'indépendance des organisations ouvrières, ni pour le combat dans l'unité avec les élus pour la défense des communes et des départements.

Mais comme Parti ouvrier indépendant, fondé sur un programme de classe, c'est le contenu que nous donnons à ce combat. C'est la finalité que nous lui assignons. C'est un combat dont l'objectif est de jeter les bases du gouvernement des producteurs, du gouvernement des travailleurs.

Camarades, nous saluons l'œuvre de la Commune de Paris, le sacrifice et l'héroïsme de ses combattants, nous revendiquons sa continuité, son héritable, nous procla-

mons son actualité, et pour autant, nous n'ignorons pas ce qu'ont été ses faiblesses, qui ont en partie contribué à sa chute.

Nous savons ce que l'histoire nous a appris de ses hésitations, indécisions. Oui, la Commune de Paris eût pu être proclamée six mois plus tôt. Oui, elle aurait dû s'en prendre tout de suite, résolument, à Versailles, et ne pas laisser le temps à la réaction versaillaise de se réarmer pour être à même de l'écraser.

Elle aurait pu et dû confisquer l'or de la Banque de France, les avoirs des capitalistes, et s'adresser à l'ensemble des communes dans tout le pays pour jeter les bases de l'Etat-commune dans tout le pays, et ne pas laisser isoler la Commune de Paris. C'est vrai.

Mais il a été dit que le pouvoir est tombé entre les mains de la classe ouvrière, ce 18 mars 1871, sans qu'elle soit allée l'arracher. Ce n'est vrai qu'en partie.

Si le pouvoir est tombé, c'est parce que la bourgeoisie s'est enfuie. Mais si la bourgeoisie s'est enfuie, c'est parce que, déjà, la classe ouvrière avait commencé à saisir les instruments du pouvoir entre ses mains. Elle avait déjà commencé à répondre à la question : qui dirige, qui organise l'administration et la force militaire ?

Camarades, quelles qu'aient été les faiblesses et les indécisions de la Commune de Paris, elles ne résultent pas de l'irrésolution des masses, qui, elles, ont fait la preuve d'une abnégation, d'un courage et d'un héroïsme à nul autre pareil. Si indécision et irrésolution il y eut, c'est d'abord dû à l'absence d'un parti fort, déterminé, d'une direction soudée pour aider la classe ouvrière à prendre les décisions qui s'imposaient dans les moments clés pour assurer la victoire.

Il n'en reste pas moins que la Commune de Paris a posé de manière pratique la question du pouvoir, et indiqué ce qui est le but du mouvement de la classe ouvrière à travers chaque combat partiel, à travers chaque revendication particulière, à savoir résoudre la question du pouvoir, comme condition pour marcher au socialisme, pour arracher la propriété des moyens de production des mains de la classe des capitalistes, des banquiers, des spéculateurs.

Cette leçon a inspiré et inspire le combat du mouvement ouvrier dans le monde entier depuis 143 ans. Pas un soulèvement, pas une grève générale, pas une crise révolutionnaire sans que d'une manière ou d'une autre ne soit invoqué le précédent de la Commune de Paris.

Ceux qui aujourd'hui, se prétendant abusivement "socialistes" ou "communistes", qui acceptent d'être les artisans de la réaction versaillaise d'aujourd'hui, ceux qui socialistes ou communistes de nom, organisent, dans le cadre de leur soumission à l'Union européenne et à la

Banque centrale européenne, tous les coups destructeurs — plans de licenciements, démantèlement de la démocratie —, ceux qui cautionnent les guerres d'intervention impérialiste au Mali, en Centrafrique, qui coordonnent l'agression aujourd'hui en Ukraine, ceux qui, partout, menacent la souveraineté des nations, sont les mêmes qui, demain soir, pleureront à chaudes larmes sur les résultats des élections européennes, en accusant le peuple d'être responsable de leur propre turpitude.

Camarades, ceux-là ont depuis longtemps renoncé à revendiquer l'héritage de la Commune.

— A tous ceux qui, comme nous, sont partie prenante de ce mouvement qui mûrit dans le pays, vers la grève générale, le "tous ensemble", qui rassemblera toutes les couches de la population ouvrière et de la jeunesse pour en finir avec la politique de misère, de décomposition et de destruction ;

— A ceux qui, comme nous, confrontés aux pires difficultés, considèrent avec confiance la capacité de la classe ouvrière à surmonter les obstacles qui se dressent devant elle ;

— A tous ceux-là, qu'ils soient membres ou non du Parti ouvrier indépendant, nous proposons d'agir pour forger les chaînes de l'unité, les réseaux de l'unité, prenant exemple sur la Commune de Paris qui sut faire dialoguer et travailler ensemble tous les courants du mouvement ouvrier pour une même cause, celle de l'émancipation ouvrière ;

Nous proposons de réfléchir ensemble sur les leçons de la Commune et la nécessité de la rupture avec les institutions faillies.

C'est ainsi qu'ensemble, sans qu'on puisse déterminer par avance les chemins, les rythmes et les formes que l'histoire déterminera, nous aiderons notre classe, la classe ouvrière à poser la question du pouvoir et à la résoudre sur son terrain, celui de la reconquête de la démocratie qui, aujourd'hui, se confond avec l'édification de la République sociale.

C'est pour cet objectif que nous travaillons à construire un parti, non comme condition à l'action commune, ni comme un préalable, mais comme un outil, un solide point d'appui organisé pour aider consciemment les exploités et les opprimés à se libérer de leurs chaînes.

C'est le sens de notre présence ici, de notre engagement dans le combat de la classe ouvrière.

Vive le gouvernement ouvrier, vive la Commune de Paris ! Que vive et triomphe demain l'Etat-commune, gouvernement de la démocratie et maillon de la constitution de l'union libre des nations et peuples libres d'Europe ! »





ELLE N'EST PAS MORTE

Paroles d'Eugène Pottier en 1885
sur l'air de « T'en fais pas Nicolas » de Parizot

On l'a tuée à coups d'chasse pot, à coups de mitrailleuse
Et roulée avec son drapeau dans la terre argileuse
Et la tourbe des bourreaux gras se croyait la plus forte

REFRAIN.

Tout ça n'empêche pas Nicolas
Qu'la Commune n'est pas morte
Tout ça n'empêche pas Nicolas
Qu'la Commune n'est pas morte

Comme faucheurs rasant un pré comme on abat les pommes
Les Versaillais ont massacré pour le moins cent mille hommes
Et les cent mille assassinats voyez c' que ça rapporte

Ils ont fait acte de bandits comptant sur le silence
Ach've les blessés dans leurs lits dans leurs lits d'ambulance
Et le sang inondant les draps ruisselaît sous la porte

On a bien fusillé Varlin, Flourens, Duval, Millière
Ferré, Rigault, Tony Moilin ,gavé le cimetière
On croyait lui couper les bras et lui vider l'aorte

Les journalistes policiers, marchands de calomnies
Ont répandu sur le charnier leurs flots d'ignominies
Les Maxime Ducamp , les Dumas ont vomi leurs eaux-fortes

C'est la hache de Damocles qui plane sur leur tête
A l'enterrement de Vallès ils en étaient tout bêtes
L'fait est qu'on était un fier tas à lui servir d'escorte

Bref tout ça prouve aux combattants qu'Marianne a la peau brune
Du chien dans l'ventre et qu'il est temps d'crier « Vive la Commune ! »
Et ça prouve à tous les Judas qu'si ça marche de la sorte

DERNIER REFRAIN

Ils sentiront dans peu nom de Dieu
Qu'la Commune n'est pas morte
Ils sentiront dans peu nom de Dieu
Qu'la Commune n'est pas morte



